



Adhèrent de Saintes Volley Ball

**Objet : Mise en place du partenariat
SAFTI**

Saintes, le 26 juin 2018

Madame, Monsieur,

Notre association est en perpétuelle recherche de financement (public ou privé) pour un bon fonctionnement et pour pouvoir vous apporter un service de qualité.

C'est pourquoi nous venons de signer un contrat de partenariat avec Brice VINET conseiller en immobilier SAFTI.

Pour que ce partenariat soit bénéfique à notre association, nous allons avoir besoin de vous. Le principe de ce dernier. Il suffit de recommander SAFTI aux personnes de votre entourage qui souhaitent vendre un bien (pas de contrainte géographique puisque le bien peut être partout en France). Et de transmettre les coordonnées des personnes à notre partenaire Brice VINET par mail en mentionnant le code sponsoring : « Saintes Volley Ball ». Ensuite, si SAFTI vend le bien en question, il reverse 10% HT de la commission d'agence à notre association.

Pourquoi recommander SAFTI à votre entourage :

- 1 – Estimation gratuite
- 2 – La puissance d'un réseau national
- 3 – Un seul interlocuteur de proximité
- 4 – Un suivi personnalisé régulier
- 5 – Une diffusion massive des biens
- 6 – Un « contrat satisfaction » unique
- 7 – Des annonces remises en tête de liste chaque semaine sur Le Bon Coin*
- 8 – Une garantie revente ZEN'IMMO*
- 9 – Une prise en charge de A à Z
- 10 – Des campagnes TV d'envergure

* sur les contrats satisfaction

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

Conseiller en immobilier SAFTI
Brice VINET

Présidente de Saintes Volley Ball
Nathalie ROLAND TROUPEAU